

Employeurs de Gens de Maison

Notice d'utilisation des téléservices

<u>Déclarer à partir du net</u>

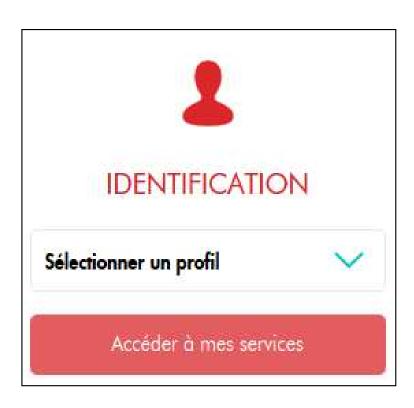
- CONNEXION
- CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION
- MODIFICATION DU PROFIL
- DÉCLARER À PARTIR DU NET
- HISTORIQUE DES DÉCLARATIONS
- Relevés de Cotisations



CONNEXION 1/2

Vous pouvez vous connecter directement via le lien disponible dans le mail indiquant l'ouverture des téléservices **OU** via le <u>site internet des Caisses Sociales</u> en suivant les étapes cidessous.

- 1. En haut à droite de la page d'accueil du site se trouve un accès d'identification rapide.
- 2. Sélectionner « employeurs » et cliquer sur « accéder à mes services ».



CONNEXION 2/2

- 1. Saisir le numéro d'abonné et le mot de passe.
- 2. Cliquer sur « connexion »
- N.B.: en cliquant sur « Mot de passe oublié », un mail vous sera envoyé à l'adresse que vous avez validée dans votre « profil abonné ».



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Lors de la 1^{ère} connexion vous devrez valider les Conditions Générales d'Utilisation (CGU). Veuillez lire attentivement ces CGU.

En l'absence de validation vous ne pourrez accéder à aucun service.

Elles devront être validées à nouveau à chaque modification et notamment, en janvier 2024, <u>avec l'ajout de la Caisse Monégasque de Retraite Complémentaire (CMRC).</u>

Les CGU sont consultables sur le site internet des Caisses Sociales et dans les téléservices dans l'onglet « Paramètres ».



MODIFICATION DU PROFIL

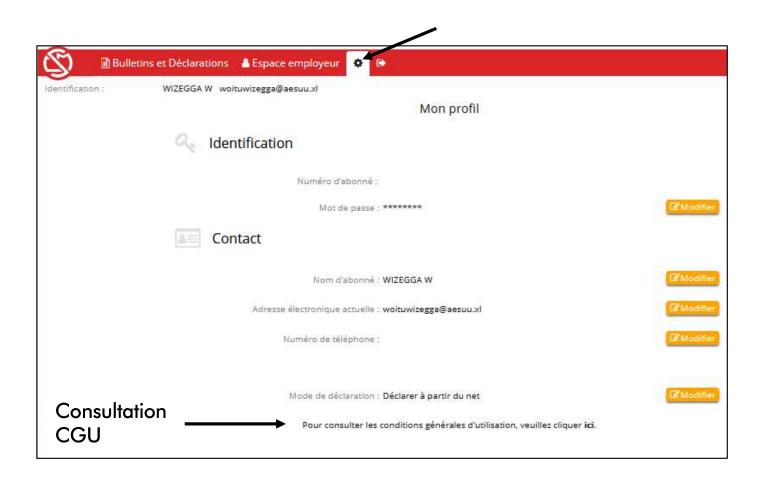
Cliquer sur l'onglet « Paramètres ».



Cet écran permet notamment d'enregistrer une <u>adresse</u> <u>électronique</u> (obligatoire pour accéder aux services) et de <u>choisir votre mode de déclaration.</u>

Salaire brut : rémunération avant déduction des charges sociales.

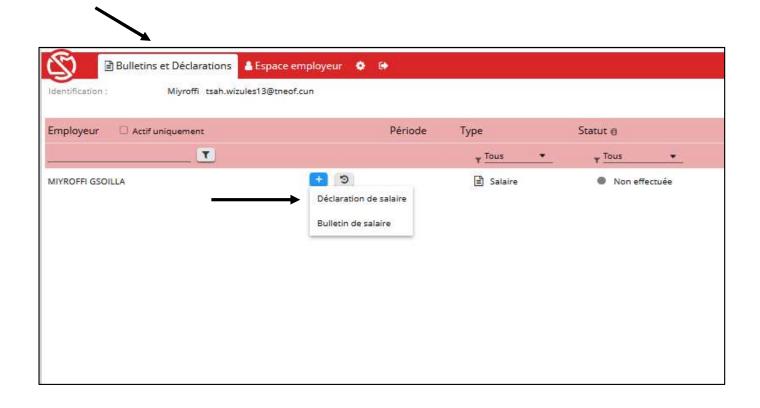
Salaire net (par défaut) : rémunération effectivement perçue après déduction des charges sociales.



DÉCLARER À PARTIR DU NET 1/6

- 1. Cliquer sur l'onglet « Bulletins et déclarations ».
- 2. Cliquer sur le bouton 🛨 et choisir « déclaration de salaire ».

Le champ « bulletin de salaire » vous permet d'éditer le document indépendamment de la déclaration de salaires.



DÉCLARER À PARTIR DU NET 1/6

Pour ajouter un salarié, cliquer sur le bouton « ajouter un salarié »



Après avoir renseigné les champs nom, prénom et date de naissance, cliquer sur « ajouter ».

Si vous n'avez pas le matricule, le service recouvrement se chargera de le rajouter à réception de votre déclaration.

Ajouter un salarié			×
Nom			
Prénom			
Matricule	0		
Date de naissance		#	
Affiliation assurance chômage			
Affiliation CAR	Oui		
Administrateur salarié	Non		
Télétravail 6	Non		
_			
+	Ajouter		

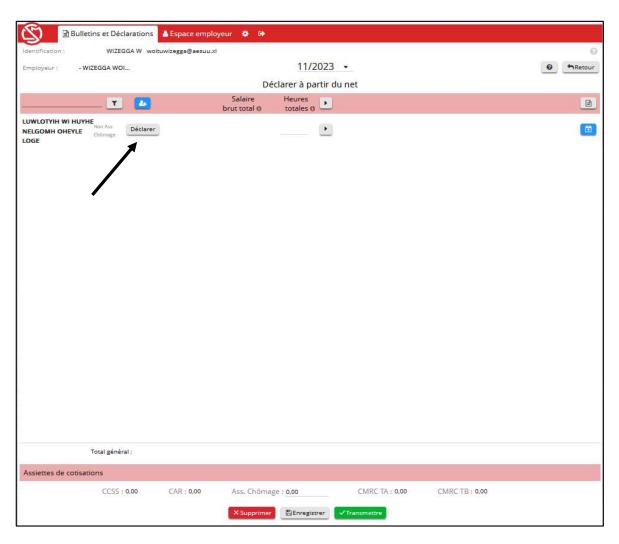
DÉCLARER À PARTIR DU NET 2/6

1. Choisir la période de déclaration.

Par défaut la période de déclaration proposée est celle en cours.

Pour modifier une déclaration déjà effectuée ou antérieure au mois de janvier 2024, contacter le Service Recouvrement.

2. Cliquer sur « Déclarer » pour faire apparaître le bulletin de salaire.



DÉCLARER À PARTIR DU NET 3/6 (BULLETIN)

- 1. Saisir les éléments dans le bulletin et en particulier le nombre d'heures et le salaire horaire net.
- 2. Certains éléments sont masqués (heures supplémentaires, primes...), si nécessaire cliquer sur « Afficher plus d'éléments ».



DÉCLARER À PARTIR DU NET 3/6 (BULLETIN)

Bulletin de salaire intégral pour information.

Après avoir renseigné le bulletin de salaire, cliquer sur le bouton « CALCULER ».

Période : NOVEN	IBRE 2023				
Employeur					
Nom prénom : WIZEGG	A WOITU			Matricule	
Adresse : FI QECE	LEMWE 11 EFFII TYO	FFEYN	EKL	JFFOME	
Salarié					
Nom prénom : LUWLO	YIH WI HUYHE NELG	ОМН	OHE	YLE Matricule	19
LOGE					
Qualification :					
Salaire net					
Nombre d'heures norn	salitana, Tiron			Salaire horaire :	15,00
*y compris les heures de co			0	2	
	s de congés pris dan	s ie m	DIS :	0	
Heures supplémentair		16	-		
	s majorées à 25% :	0	-0		
	s majorées à 50% :	0	-0		
	s majorées à 100% :	0	9		
Primes soumises à cot	20.00,000.000				20250
Avantages en na					0,00 @
Indemnité de pre	avis:				0,00
Indemnité de co	ngės payės terminau	X [®]		_	0,00
*Nombre de jou	rs correspondants :	0			
Autres primes :					0,00
Primes non soumises à	cotisations				
Indemnité de 5%	sur salaires égaux a	ux mi	nima	i:	0,00
Maintien de salai	re (maladie, acciden	t du tr	avail):	0,00
Indemnité de lice	nciement :				0,00
Indemnité de dé	part à la retraite :				0,00
A déduire					
Acomptes :		- \			0,00
Masquer les éléments				*	
	X Fermer		T.	Calculer	

DÉCLARER À PARTIR DU NET 3/6 (BULLETIN)

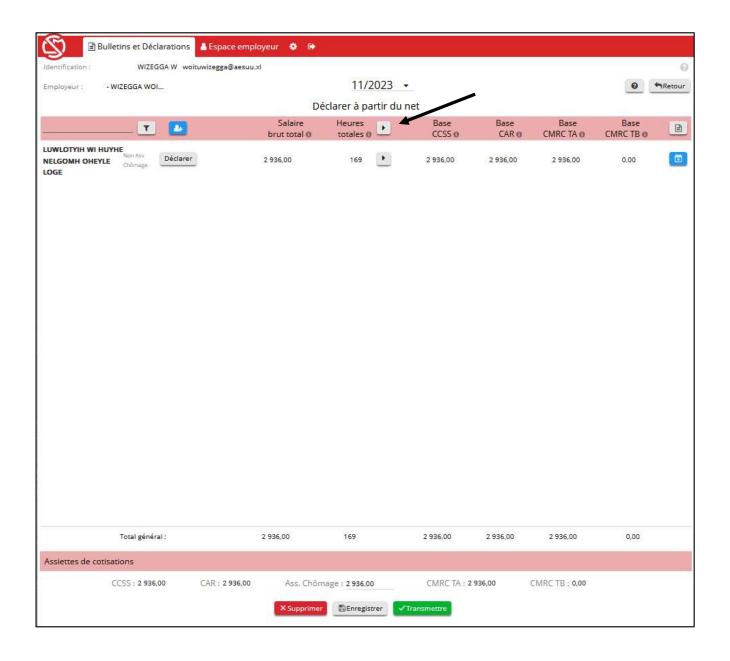
- 1. Penser à télécharger le bulletin de salaire avant de valider, ce dernier n'est jamais enregistré.
- 2. Cliquer sur « OK » pour le valider.

La déclaration de salaire est préremplie au vu des éléments saisis.

X Fermer	つ Retour	✓ OK	≛ Tél	écharger
		N	ET A PAYER	2 535,00
Acomptes				0,00
Avantages en natur	re	\		0,0
A déduire				002000
Indemnité de dépa	rt à la retraite			0,0
Indemnité de licen	ciement			0,0
Maintien de salaire	(maladie, accident du trav	/ail,)		0,0
Indemnité de 5% si	ur salaires égaux aux mini	ma		0,0
Primes non so <mark>um</mark> is	ses à cotisations			2224
CMRC Retraite complémentaire - Tranche A CMRC Retraite complémentaire - Tranche B Assurance chômage			2,400 %	-70,4
			4,408 % 10,116 %	0,0
				-129,4
Retenue retraite CA	AR		6,850 %	-201,1
Rémunération bru	te totale à déclarer			2 936,0
Autres primes				0,0
Indemnité de cong	ės payės terminaux (Nom)	bre de jours 0)		0,0
Indemnité de préa	vis			0,0
Avantages en natu	re			0,0
Primes soumises à	cotisations			
Nombre total d'he	ures à déclarer		169	
Nombre d'heures r	najorées à 100%		0	0,0
Nombre d'heures majorées à 50%			0	0,0
Nombre d'heures r	najorēes à 25%		0	0,0

DÉCLARER À PARTIR DU NET 4/6

Les bases se calculent automatiquement au vu du salaire déclaré. Si vous souhaitez visualiser les bases de cotisations cliquez sur l'icone

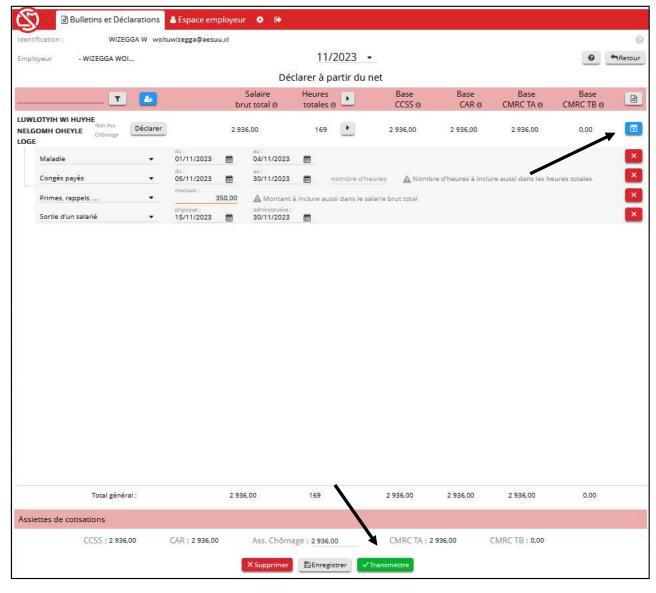


DÉCLARER À PARTIR DU NET 5/6 (ÉVÈNEMENTS)

Pour ajouter des évènements (maladie, congés payés...) cliquer sur le bouton et utiliser le menu déroulant situé sous le nom du salarié.

Renseigner les champs au regard de chaque évènement par des dates, des heures ou des montants.

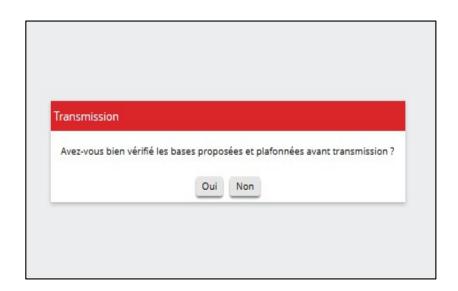
Après vérification des éléments saisis, cliquer sur le bouton « TRANSMETTRE »

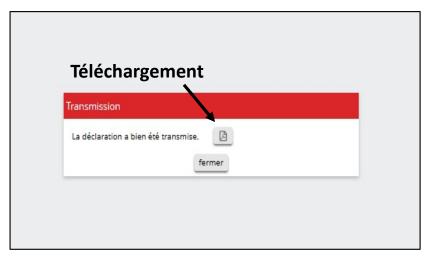


DÉCLARER À PARTIR DU NET 6/6 (VALIDATION)

- 1. Un message apparaît concernant les bases proposées. Confirmer par « OUI » pour valider la déclaration.
- 2. Vous la possibilité de télécharger la déclaration au format PDF en cliquant sur l'icône correspondante.

Cliquer sur « FERMER » pour quitter la déclaration.





DÉCLARER À PARTIR DU NET

Récapitulatif de la déclaration



Employeur WIZEGGA WOITU n° Date de transmission :

Matricule

Période: 11/2023

Salarié

Assiette(s): CCSS: 2936.00 CAR: 2936.00 Ass. Chômage: 2936.00 CMRC TA: 2936.00 CMRC TB: 0.00

LUWLOTYIH WI HUYHE NELGOMH OHEYLE LOGE 529920 2936.00 169 2936.00 2936.00 2936.00 0.00

Salaire brut Heures Base CCSS

Base CAR

Maladie : du 01/11/2023 au 04/11/2023 Congés payés : du 05/11/2023 au 30/11/2023

Primes, rappels, indemnités et gratifications : montant = 350.00

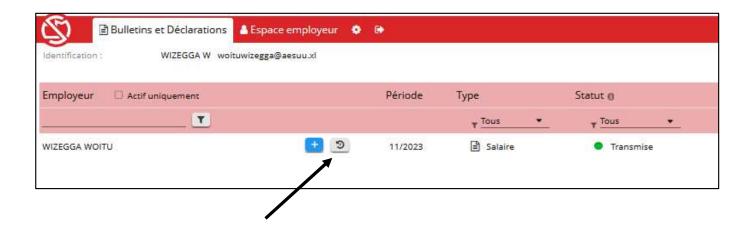
Sortie d'un salarié : date physique le 15/11/2023 date admininistrative le 30/11/2023

Page 1 / 1

Base CMRC TA Base CMRC TB

CONSULTER L'HISTORIQUE DES DÉCLARATIONS

Vous avez la possibilité de consulter l'historique de vos déclarations en cliquant sur l'icone



ZILGLEMW CSEMGEF					
Période	Date transmission	Туре	Nom		
11/2023	03/12/2023 10:52	Salaire			
10/2023	08/11/2023 11:21	Salaire			
09/2023	20/10/2023 14:41	Salaire			
09/2023	17/10/2023 15:21	Salaire	(A) (O)		

CONSULTER LES RELEVÉS DE COTISATIONS

Vous avez la possibilité de consulter les relevés de cotisations dans l'onglet « Espace employeur ».

- 1. Sélectionner « documents mis à disposition ».
- 2. Cliquer sur le nom pour visualiser tous les relevés.





INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Des informations complémentaires concernant la Caisse Monégasque de Retraite Complémentaire (CMRC) sont disponibles sur le site www.caisses-sociales.com

Pour toute question liée aux obligations des employeurs « Maîtres de Maison », contactez le Service Recouvrement des cotisations.

recouvrement@caisses-sociales.mc

Accueil Téléphonique - du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

(+377) 93 15 49 62

Accueil toutes sections - du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 11 rue Louis Notari - 2ème étage - Bureau n°204